

## Conseil Communal - Séance du 28/05/2018

### Réponse à l'interpellation de M. Jean-Pierre GOFFIN

#### **Objet : RGPD**

Monsieur le Conseiller,

Je vous remercie pour cette interpellation, qui est d'actualité.

Elle me permet de saluer le travail remarquable réalisé par notre Administration pour mettre la Ville de Liège en conformité avec cette réglementation européenne très utile, mais également très contraignante à respecter.

C'est ainsi que :

- Nous allons procéder ce soir (point 152) à la nomination d'une "Data Protection Officer", qui devra veiller à la protection des données personnelles traitées par l'administration communale ;
- Nous avons mis en œuvre un plan d'information et de sensibilisation du personnel, tant sur les droits accordés aux citoyens par le RGPD que sur les nouvelles responsabilités qui échoient à la Ville en matière de traitement des données ;
- Nous avons adopté une nouvelle charte informatique visant à informer les utilisateurs, réguler les nouveaux usages, établir les procédures de contrôle et affiner la politique de gestion des accès ;
- Nous avons revu notre politique de sécurité informatique ;
- Nous avons intégré une clause dite « RGPD » dans les bons de commande ;
- Nous avons envoyé un courrier de consentement à tous les membres de la liste protocolaire, que vous avez certainement reçu.

J'ajouterais que quand j'évoque la Ville de Liège dans ce dossier, j'évoque la ville au sens large, puisque le CPAS et la Zone de police sont associés aux travaux.